

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des conditions de vente suivantes :

1. Le plus offrant –dernier enchérisseur – sera l'adjudicataire. Il aura l'obligation de payer le prix d'adjudication du lot au comptant majoré de **33% pour frais et TVA plus 1,50 € par lot pour frais d'administration.** L'Hôtel des ventes Legros étant soumis au régime particulier de la marge, la TVA est incluse dans le prix de vente. La demande de facturation doit se faire au plus tard avant le cinquième jour de la semaine suivant la vente.
2. Chaque enchérisseur est censé agir pour son propre compte et en son nom personnel et est tenu pour personnellement responsable du paiement des lots qui lui auront été adjugés en quelque qualité que ce soit.
3. Les informations reprises dans les catalogues, annonces, publicités ou tout autre écrit provenant de l'Hôtel des ventes Legros doivent être considérées comme de simples indications qui n'engagent en aucun cas sa responsabilité. Les acheteurs devront s'assurer, lors de l'exposition préalable, de l'état et de la nature des objets présentés aux enchères.
4. Dès l'adjudication d'un lot à un acheteur, les risques passent à sa charge et il est tenu d'en payer le prix avant son enlèvement. Le paiement se fera au comptant, par virement bancaire ou carte de crédit (attention, le paiement à distance n'est pas possible). Les acheteurs sont tenus de payer et de prendre possession des lots leur ayant été adjugés dans les 5 jours ouvrables qui suivent la vacation. Le plus grand soin est consacré aux objets adjugés, mais après l'adjudication, ni l'Hôtel des ventes Legros ni aucun de ses préposés ne seront responsables de la perte ou de l'endommagement.
5. Sur demande, la salle de vente peut se charger d'expédier des lots de petit format par la poste. Pour les lots plus fragiles et/ou de grande taille, la salle de vente fournira des coordonnées de transporteurs. Les envois se font sous l'entière responsabilité des clients. L'Hôtel des ventes Legros ne peut être tenu responsable des casses ou pertes des envois.